

# COMPTE RENDU

## RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2020 A 12H45

Date de convocation : 30 juin 2020

Date d'affichage : 30 juin 2020

Nombre de conseillers : en exercice : 14

Présents : 14

Votants : 14

L'an deux mille vingt, le 10 juillet à 12h45, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la Présidence de Monsieur Denis CHOPIN.

Etaient présents : Denis CHOPIN ; Maire, Franck BRYON, Florence GELOIN, Denis TALIGOT ; Adjoint, Pierrick BARON, David GILBERT, Delphine MARTIN, Guillaume LALOE, Nathalie BRILLARD, Maëlig LE DU, Loïc CARRE, Isabelle JEHAN, Christèle HARDY, Catherine DOMAGNE, Conseillers.

Secrétaire de séance : Denis TALIGOT

### ORDRE DU JOUR :

Approbation du Compte rendu du Conseil Municipal du jeudi 7 juillet 2020

#### **Administration générale**

1/ Désignation des délégués du Conseil Municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs

#### **Questions diverses**

- Désignation du secrétaire de séance
- Monsieur Le Maire soumet le compte-rendu de la séance du 7 juillet 2020.  
**Le compte-rendu est adopté à l'unanimité des présents.**

## **ADMINISTRATION GENERALE**

### **1/ DESIGNATION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE LEURS SUPPLEANTS EN VUE DE L'ELECTION DES SENATEURS**

**Vu** le décret n° 2020-812 du 29 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,  
**Vu** la circulaire du ministère de l'intérieur NOR : INTA2015957J relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement des électeurs sénatoriaux,

#### **a) Composition du bureau électoral**

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Mmes DOMAGNE et LE DU et de MM. BRYON et GILBERT.

La présidence du bureau est assurée par ses soins.

#### **b) Les candidatures enregistrées :**

- Mme Delphine MARTIN
- M. Loïc CARRE
- M. Denis TALIGOT

M. le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du (ou des délégués) en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 14
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 14
- majorité absolue : 8

#### **c) Élection des délégués**

Ont obtenu :

- Mme Delphine MARTIN.....14 voix
- M. Loïc CARRE.....14 voix
- M. Denis TALIGOT.....14 voix

Mme Delphine MARTIN et MM. Loïc CARRE et Denis TALIGOT ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégués pour les élections sénatoriales.

#### **d) Élection des suppléants**

Ont obtenu :

- Mme Christèle HARDY.....14 voix
- M. Denis CHOPIN.....14 voix
- M. David GILBERT.....14 voix

Mme Christèle HARDY et MM. David GILBERT et Denis CHOPIN ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de suppléants pour les élections sénatoriales.

La séance s'est levée à 13h15.

D CHOPIN

F BRYON

F GELOIN

D TALIGOT

D GILBERT

D MARTIN

G LALOE

N BRILLARD

M LE DU

L CARRE

I JEHAN

P BARON

C HARDY

JP PERRIER

C DOMAGNE